RECEPTION ENTHOUSIASTE A SOFIA DES SOUVERAINS BULGARES

Les souverains Bulgares sont arrivés à Sofia, hier, à 10 h. Le train spécial est entré en gare au son de l'hymne national. Le roi, en uniforme de général, et la reine Jeanne sont descendus en souriant, au milieu d'ovations frénétiques. Le président du Conseil, M. Liapicheff, entouré des membres du gouvernement, leur a souhaité la bienvenue.

Le cortège a quitté la gare, se rendant à la cathédrale, entre une double haie de policiers et de soldats, au milieu d'ovations interminables.

La cérémonie à la cathédrale s'est déroulée dans l'ordre prescrit par le rite orthodoxe pour les bénédictions de mariage. Au moment où le couple royal sortait de la cathédrale, il a fait l'objet d'une nouvelle ovation frénétique de la part des jeunesses universitaires et des corporations massées sur la place de la cathédrale. Le roi a passé en revue les troupes et est remonté dans sa calèche pour regagner le palais.

AROME PATRELLE
Donne au bouillon goût exquis.

UN MARI REVOLVERISA SON EPOUSE

Un drame conjugal s'est déroulé dans une maison de la de la Verrerie à Pont-de-Vivaux près de Marseille. M. Jean Pellegrino, âgé de 47 ans, fabricant bijoutier, avait épousé, il y a trois ans, Emma Pollli, âgée de 23 ans.

Celle-ci quitta, voici un mois, le domicile conjugal et toutes les recherches faites pour la retrouver demeurèrent vaines. Or, hier, elle se rendit chez sa mère qui, pour arranger ce qu'elle pensait n'être qu'un malentendu convoqua son gendre. M. Pellegrino se rendit chez sa belle-mère et une discussion s'engagea entre le mari et la femme, discussion qui ne tarda pas à s'envenimer et tandis que la belle-mère se rendait dans une pièce voisine, quatre coups de feu crépitèrent. Mme Pollli retourna dans la salle à manger où elle trouva sa fille étendue sur le sol, baignant dans une mare de sang, une balle lui avait perforé l'intestin.

Son état est très grave. Le mari meurtrier a été arrêté à son domicile et écroué à la prison Chave.

RUPTURE PROBABLE ENTRE LE VATICAN ET LE GOUVERNEMENT LITHUANIEN

Si l'on en croit un télégramme de Kovno, une rupture entre le gouvernement lithuanien et le Vatican serait imminente. En effet, les évêques catholiques du pays viennent de publier une lettre pastorale dans laquelle ils accusent ouvertement le gouvernement lithuanien de violer le concordat conclu avec le Vatican, en abolissant les associations de jeunesses catholiques, empêchant ainsi l'église catholique d'user de son influence sur l'éducation de la jeunesse. Tous les prêtres catholiques liront la lettre pastorale à leurs fidèles, dimanche prochain. Etant donné que le gouvernement lithuanien a fait connaître qu'il n'était nullement disposé à modifier son attitude, on croit généralement qu'une rupture avec le Vatican est inévitable et on s'attend au rappel du nonce apostolique.

LE CONGRES INTERNATIONAL DE LA PAIX PAR LE DROIT A BOULOGNE-SUR-MER

Ainsi que nous l'avons annoncé ce matin, le Congrès International de la Paix par le Droit s'est ouvert à Boulogne-sur-Mer. La journée fut en partie consacrée à la liquidation des affaires intérieures. Après réception de délégués par la section boulonnaise.

A 18 heures, les congressistes étaient assemblés à la maison commune où un vin d'honneur leur était offert par l'administration municipale. Des allocutions furent prononcées par MM. Warluzel, maire; le docteur Dehove, président de la section boulonnaise; le docteur Ruyssen, président de l'Association de la Paix par le droit. Ces allocutions furent empreintes de la plus parfaite cordialité et se terminèrent par un « vivat » en l'honneur de la paix.

Dans la soirée, au Théâtre municipal, se tint un meeting monstre au cours duquel différents orateurs, notamment la comtesse Dohera, déléguée allemande, miss Dowlen, députée américaine, MM. le docteur Wilson, député proscrit italien; Andreades, délégué des Etats Balkaniques ; le docteur Ruyssen firent applaudir l'idéal de fraternité entre tous les peuples.

Aujourd'hui, samedi, continuation effective du Congrès.

ARRIVEE A SAO-PAULO DU NOUVEAU PRESIDENT DU BRESIL

On mande de Rio-de-Janeiro qu'une foule, estimée à plus de 100.000 personnes s'était massée aux abords de la gare pour assister à l'arrivée du Dr Getullo Vargas à Sao-Paulo.

De là le chef du parti libéral a été conduit en cortège au Palais des Champs-Elysées où il a reçu des membres du gouvernement provisoire et les autorités.

M. Whitaker, ministre des Finances de Sao-Paulo, a avisé M. Vargas qu'il avait reçu d'un groupe financier de New-York, un télégramme mettant à la disposition de Sao-Paulo toutes sommes dont le gouvernement révolutionnaire pourrait avoir besoin.

Sur la demande expresse de M. Vargas, un détachement de la police de Sao-Paulo est parti pour Rio, qu'il assistera à l'installation du Président de la République dans ses fonctions.

LES TROUPES SUDISTES ENTRÉES A RIO

On mande de Rio-de-Janeiro que les troupes sudistes victorieuses sont entrées dans la capitale.

Le général Tavora a déclaré que le Brésil avait besoin d'un dictateur ; il a ajouté qu'il était hostile à la politique protectionniste.

LE CALME EST RÉTABLI

L'ambassade du Brésil à Paris communique :

L'ordre règne dans tout le Brésil. La junte militaire passera le gouvernement au président Getulio Vargas et ainsi sera redevenue normale la vie administrative du pays.

C'EST AU CARILLON ?

MARSEILLE, CAPITALE DES MALFAITEURS

Des cambrioleurs ont enlevé, rue Hoche, à Marseille, dans un magasin appartenant à M. Mélanict, pour plus de 20.000 francs de tissus.

D'autre part, cinq individus ont attaqué, boulevard des Dames, un employé, M. Marcel Cheval. L'ayant roué de coups, ils allaient le dépouiller quand est survenue une ronde d'agents qui les a mis en fuite.

Ça-Va-Seul
noir liquide
fourneaux

LA RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

A propos de l'adoption d'un vœu concernant la retraite des fonctionnaires, par le congrès radical-socialiste de Grenoble, le comité exécutif du Parti républicain, radical et radical-socialiste nous communique :

« Le bureau du comité exécutif tient à préciser que le texte voté manifeste la volonté du Parti radical-socialiste de maintenir, contrairement au projet du Gouvernement, les droits à la retraite des fonctionnaires tels qu'ils résultent des lois de 1853 et 1924, qui leur permettent dans le service actif d'obtenir leur mise à la retraite après 25 ans de service à 55 ans d'âge, dans les services sédentaires, après 30 ans de service et 60 ans d'âge ».

Les adeptes de la médication par les plantes jouissent d'une persistante jeunesse, car l'usage régulier d'une tisane de « simples » sélectionnées, comme le Lave-Sang, fait travailler les reins, nettoie l'intestin, règle le cœur, assouplit les artères et les jointures. La boîte : 5 fr. ou la cure complète de 3 boîtes, 15 francs, toutes pharmacies.

LE BAL DES POLYTECHNICIENS DU NORD, A LILLE

Le bal de l'X, organisé chaque année par le groupe des polytechniciens de la région du Nord, au profit d'œuvres de bienfaisance, aura lieu cette année le 6 décembre, à la salle des Ambassadeurs, à Lille.

Il sera placé sous la présidence d'honneur et effective de M. Langeron, préfet du Nord, de M. le général Bocquet, commandant la 1re Région, et de M. F. Bollaert, président d'honneur du groupe des polytechniciens du Nord.

Yoghourt Crême Lactella
LE MEILLEUR DESSERT

COUR D'APPEL DE DOUAI

UNE AGRESSION NOCTURNE A CALAIS

Certain soir, vers 9 heures, M. Goret, qui rentrait chez lui, à Calais, était l'objet d'une agression nocturne de la part de deux individus les deux frères Gustave et Bernard Decknuydt.

Poursuivi devant le tribunal de Boulogne, les agresseurs opposèrent des dénégations, à l'accusation portée contre eux. Ils n'en furent pas moins condamnés à un an de prison.

En appel, les prévenus reviennent sur leurs précédentes déclarations ; ils reconnaissent être les agresseurs de M. Goret.

La Cour leur tient compte de cette franchise un peu tardive et elle réduit à 6 mois de prison la condamnation prononcée à Béthune contre chacun des frères Decknuydt.

DU LAIT ÉCRÉMÉ A DUNKERQUE

Pour avoir écrémé son lait à 35 %, Ella Ryckebuch, de Dunkerque, a été condamné par le tribunal de cette ville à 15 jours de prison, 1.000 francs d'amende, insertions et affichage du jugement.

La Cour se montre indulgente, elle ramène la peine de prison à 8 jours ; elle accorde le bénéfice du sursis au prévenu et confirme les autres dispositions du jugement.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

M. Bernard Martin, roulait à vélo vers 8 h. du soir sur la route de Lens à **Billy-Montigny** lorsqu'il fut renversé par la camionnette que pilotait M. Joseph Duchaine, de **Rouvroy.**

L'enquête ayant établi que le conducteur aurait été ébloui par les phares d'un autobus piloté par le chauffeur Gustave Bacco, tous deux se virent poursuivis pour blessures involontaires.

Le Tribunal de **Béthune** a estimé que la responsabilité de l'accident incombait dans la proportion d'un tiers à Duchaine et de deux tiers à Bacco. Il a donc condamné le premier à 25 fr. d'amende et le second à 50 fr. et solidairement à verser une indemnité provisionnelle de 5.000 fr. à M. Bernard Martin, en attendant les résultats de l'expertise.

Après plaidoiries de Mes Meigné, Wable, Vanhoucke et Boulanger, **la Cour renvoie l'affaire au 7 novembre pour l'arrêt.**

***

Marcel Rucet, chauffeur au service de M. Le Claire, armateur, pilotait un camion auto à Boulogne, lorsqu'en passant sur le pont Marguet il accrocha un cabrouet que poussait un ouvrier mareyeur, M. Filletti. Ce dernier, atteint par un des brancards du petit véhicule, succomba peu après, la poitrine défoncée.

A la suite de l'accident, Rucet, poursuivi pour homicide involontaire, a été condamné à 15 jours de prison, 50 francs d'amende et à verser à la famille de la victime trois indemnités : 2.470 fr. pour frais funéraires ; 100.000 francs à la veuve et 5.000 fr. à Mme Bribion, fille de la victime.

En appel, la partie civile est représentée par Me Reisenthet, la prévenu est défendu par Me Deschodt. Les avocats sont d'accord pour dire que le malheureux Filletti a été victime d'un accident de travail et que sa veuve doit recevoir non un capital mais une rente.

La Cour supprime la prison infligée à Rucet, elle alloue une rente viagère de 5.000 fr. à Mme veuve Filletti et confirme les autres dispositions du jugement.

***

M. Albert Dubois, courtier à Douai, qui passait en auto à la porte de Lille, renversa le cycliste Desmont, qui fut blessé.

Le tribunal de Douai l'a condamné à 100 fr. d'amende et à verser une indemnité provisionnelle de 3.000 fr. à la victime en attendant le rapport d'expertise.

Après plaidoirie de Me Fenger pour le prévenu et de Me Phalempin pour la partie civile, arrêt à huitaine.

LES COUPS

Sur la plainte de M. Lecul, Georgina Lecul, femme Touillot et Abel Grevet ont été poursuivis devant le tribunal de Boulogne et condamnés, la première à 16 fr. d'amende avec sursis, le second à 25 fr. d'amende, également avec sursis et solidairement à 300 fr. de dommages intérêts envers M. Lecul.

La Cour élève le taux de l'amende à 50 francs et le chiffre des dommages intérêts à 500 francs.

UN POINT DE JURISPRUDENCE CONCERNANT LES DEBITS DE BOISSONS

Pour infraction à la loi sur les débits de boissons, le tribunal d'Arras a condamné à la suite d'un procès :

Arthur Vasse, Gustave Mazure et Albert Gonsel, à 100 francs d'amende chacun.

A la suite d'un second :

François Leroy, Octavie Doisy, Gustave Mazure et Albert Gonse, également à 100 fr. d'amende chacun.

Dans les deux cas le tribunal ordonne la fermeture des débits.

Il s'agit là d'une question de « Jurisprudence ».

Le point qui se pose est celui-ci : Un brasseur propriétaire d'un débit détruit à la suite d'événements de guerre est-il déchu de ses droits d'exploitation ?

La question n'a pas encore été définitivement tranchée et les tribunaux attendent les décisions de la Cour qui fera jurisprudence en la matière.

Aussi M. l'Avocat général Verunelle, désireux de voir examiner cette affaire avec tous les soins nécessaires, a-t-il demandé son renvoi. **La Cour en a décidé ainsi, elle reviendra le 8 janvier prochain.**

UN ACQUITTEMENT

Clémence Dal, femme Antoine, a été condamnée par le tribunal de Lille, pour fraude de lait à 8 jours de prison avec sursis, à 200 francs d'amende, à l'insertion et à l'affichage du jugement.

En appel, après plaidoirie de Me Diligent, M. l'avocat Vermeullen, sans abandonner complètement l'accusation, estime que le cas est spécial.

Dans ces conditions, la Cour acquitta la prévenue.

ASSURANCES SOCIALES. — Les bons de lait sont acceptés dans de bonnes conditions dans les 1.500 dépôts **LACTELLA**. Ce lait stérilisé est garanti exempt du microbe de la tuberculose.

LES REFORMES FINANCIERES

M. Tardieu a conféré, vendredi matin, avec MM. Germain Martin, Petsche et plusieurs hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur et des Finances, au sujet de la réforme des administrations financières départementales et communales. Ces entretiens se poursuivront ultérieurement.

de l'adolescente à l'aïeule...

toute la famille lit avec joie "les Veillées des Chaumières", le parfait magazine de la femme et du foyer.

Demandez aujourd'hui le premier numéro de sa 54ème année littéraire dans lequel commencent deux romans inédits :

"Vous devez payer" par Claude VELA

"Un drame dans la nuit" par Maria THIÉRY

Les *Veillées des Chaumières* contiennent en outre des chroniques, causeries, poésies, œuvres des meilleurs auteurs.

En vente partout : libraires, marchands de journaux, kiosques et gares.

Le numéro 25 centimes

le N° 25 cmes.

Abonnement Un an (104 nos) France et Colonies 26 fr

LES VEILLÉES DES CHAUMIÈRES

Editions GAUTIER-LANGUEREAU

18, rue Jacob - PARIS-6e — Ch. Postaux 336-47 Paris

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DE FRANCE

Paris, 30. — La Commission de la Coupe de France a composé le calendrier du troisième tour de l'épreuve. Le voici :

A. S. Messine contre S. C. Fivois; Carabiniers Billy-Montigny contre C. S. Avion, U. S. Bruay contre S. C. Douai; R. C. Lens contre U. A. 16e de Paris; U. S. Pérenchies contre J. S. Desvres; S. C. Lourches contre U. S. Persan-Beaumont; F. C. Tréport contre F. C. Rouen; U. S. Boulogne contre U. S. Athis-Mons; A. S. Lommois contre Stade Roubaisien; U. S. Nœux-les-Mines contre E. S. Bully; S. O. Halluin contre A. S. Barlinoise; U. S. Condé contre A. S. Hautmont; S. Béthunois contre S. C. Primerère; O. Saint-Quentin contre U. S. Auberchicourt; A. L. Deville Rouen contre Iris Club Lillois; U. S. P. L. M. contre U. S. Anchel ou S. Héninois; A. S. Bourse contre U. S. Valenciennes-Anzin; Paribas A. S. contre Excelsior Tourcoing; U. S. Suisse contre C. Dechy-Sport.

Ces rencontres seront disputées le 9 novembre prochain, à 14 h. 15, sur le terrain du club le premier nommé.

LE GRAND MATCH « O.L.-RACING »

Nous sommes aujourd'hui à la veille du grand match qui mettra aux prises le Champion du Nord 1929 et le Champion du Nord 1930.

Signalons que l'O.L., après avoir tenu longtemps la tête avec un point d'avance sur le R.C. de Roubaix, du fait de la victoire de l'U.S.T. dimanche dernier est second alors que le Racing de Roubaix est premier avec un point d'écart.

Comme on le voit, les deux vieux leaders du Championnat du Nord se talonnent.

Ce match s'annonce donc avec, comme conclusion, un gros enjeu ; c'est toujours le match le plus émouvant et le plus disputé du Championnat du Nord. Cette année, l'intérêt de cette rencontre est plus puissant encore que les années précédentes.

Les dirigeants de l'O.L. ont pris leurs dernières mesures hier pour que le plus grand nombre possible d'amateurs de football puissent accéder au terrain de l'avenue de Dunkerque. Il ne reste à l'heure actuelle qu'un nombre limité de places et nous ne saurions trop conseiller de les prendre à l'avance si on veut être certain de pouvoir assister à ce grand choc.

Les dernières cartes sont en vente chez : MM. Dransart, 34, 36, rue de Paris à Lille ; Ghestem, 13, rue Grande-Chaussée à Lille ; Gillon, 3, rue d'Armentières à Lille ; Donève, 105, rue du Marais à Lomme ; Café Bellevue 12, rue Neuve, à Roubaix.

E.S. BULLY-U.S. TOURCOING

La rencontre de dimanche suscite dans les pays miniers un grand intérêt du fait des résultats obtenus cette année par l'Etoile et aussi en raison de la grosse valeur de la réputée U.S.T.

Les 22 équipiers en présence vont déployer toute leur énergie pour tâcher d'enlever le gain du match et prouver que leurs récents succès ne sont pas dus à un heureux hasard.

Coup d'envoi à 14 h. 15.

Trois guichets fonctionneront : pelouses à l'extrémité du terrain, côté Ateliers ; Tribunes, premières et membres honoraires à l'endroit habituel.

L'U.R. DUNKERQUE-MALO A L'E.A.C. de ROUBAIX

Demain dimanche à 14 h. 15, l'E.A.C. recevra l'U.R.D.M. en match de championnat du Nord. Cette rencontre s'annonce des plus serrées et un pronostic est bien difficile à établir. L'E.A.C. après sa défaite par l'O.L. vient de remporter une suite de victoires et a réussi le match nul avec les redoutables Ustiens qui viennent de triompher si brillamment de l'O.L. Sa ligne d'attaque composée d'excellents éléments s'est avérée une des meilleures du moment et rares sont les arrières parvenant à endiguer leurs assauts successifs.

De leur côté, les Malouins semblent avoir trouvé également la bonne carburation puisqu'ils viennent de triompher successivement de l'I.C.L. et du R.C.C.

Les deux teams sont donc très près l'un de l'autre. Pratiquant un football scientifique et ardent, d'où le fair play n'est pas exclu la rencontre s'annonce donc serrée au possible et le résultat en sera indécis jusqu'au coup de sifflet, final, les deux équipes en présence pouvant prétendre à la victoire.

Rappelons que le tramway GK dessert le stade A. Prouvost qui se trouve à 50 mètres du Terminus.

L'OLYMPIQUE LILLOIS A FETE SES MEMBRES QUI ONT RECU DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES

L'Olympique Lillois était en fête avant hier, mercredi. Un banquet intime avait été organisé à l'occasion des distinctions honorifiques qui ont été décernées à MM. Maurice Gravelines, Henri Delahousse (médaille d'argent de l'E.P.), Decraene, Krytzschmar et Louard (médaille de bronze de l'Education Physique).

A ce souper, présidé par M. Henri Jooris, président de l'O.L., assistaient MM. Desmeltre, vice-président ; Hochard, Vérone, Christ, Kretzchmar, Henri Delahousse, Louard, Maurice Gravelines, Decraene, Verstraete Belpaire, etc., etc.

Au champagne, M. Henri Jooris félicita les nouveaux promus et rappela brièvement tout ce que MM. Kretzschmar, Decraene, Louard, Maurice Gravelines et Henri Delahousse ont fait pour le sport dont ils ont été les dévoués propagandistes.

Il exprima toute la satisfaction qu'il éprouvait quand il avait l'occasion de réunir, en une fête intime, pleine de charme, les membres de l'Olympique Lillois, qui fournissent tous un énorme travail pour la prospérité du club.

Puis, le président des « blanc cerclé rouge » déclara que la capitale des Flandres se devait d'avoir un équipe de football particulièrement brillante et qu'il comptait trouver dans les Olympiens ce team qui puisse porter toujours plus haut les couleurs lilloises.

En terminant le sympathique président de l'O.L. leva son verre à la prospérité de son club.

M. Delahousse remercia en quelques mots au nom des nouveaux médaillés, puis M. Decraene adressa de chaleureuses félicitations à M. Jooris pour la médaille d'or de la Fédération Française de Football-Association.

En un mot ce fut une fête charmante au cours de laquelle ne cessa de régner la plus cordiale atmosphère de camaraderie.

DEMANDES DE MATCHES

L'U. S. Valenciennes-Anzin demande matches pour équipe réserve les 23 30 novembre 7 et 21 décembre 8 février et 1er mars sur son terrain ou terrain adverse. Les 4 et 25 janvier 15 février sur terrain adverse.

Equipe hors-championnat (licenciés B) les 16 23 novembre, 14, 28 décembre, 4, 11, 18, 25 janvier, fé- 8 15 22 février mars et avril entier, terrain au choix

Equipe Juniors A 3 0 novembre, 7, 21, 28 décembre, 4 et 11 janvier, 1er février, 8 22, 28 mars. Terrain au choix.

Equipe Juniors B toute la saison. Adresser la correspondance à M. L. Morelle, 80 bis, rue de Raismes, Anzin.

S.C. Aniche (1A) sur son terrain le 9 novembre, retour assuré. Ecrire à R. Bertiaux, 34, rue Thiers Aniche (Nord).

En vente aujourd'hui

Les Sports du Nord

contenant ce samedi :

les photos de la rencontre de hockey, Sporting Club d'Abbeville-Lille Hockey Club; du team fanion de la section de de rugby de l'Iris Club Lillois; du Salon de la Moto de Paris; du boxeur Chalange; de l'une des équipes de relai de l'Iris Club Lillois, etc.

les informations sur les championnats du Nord de football-association; de basket-ball et de hockey; sur les galas de boxe de Lille, Mouscron et environs; sur les matches amicaux de football-association; sur les rencontres de rugby, etc., etc.

les articles de Géo Henri, L. Liénard, Mardel, Gilbert Lhévin et Louis Bailly sur le football-association; de Z.-W. Kick sur le hockey; de P. Marc sur l'athlétisme; de Fred Laporte sur le rugby; de Raymond Delcourt sur les poids et haltères; de Dhé sur le billard, etc., etc.

les échos de toutes les régions.

les potins dans les différentes rubriques.

le dessin de Pardoën, etc., etc.

Les Sports du Nord

Le grand organe d'informations régionales, six pages, trois couleurs, ne coûte que :

25 CENTIMES

MOTOCYCLISME

La Moto D. E. M.

reine des Motos ; fabriquée spécialement pour les mauvaises routes du Nord à des prix intéressants.

3 CV avec éclairage : 3.500 fr.

Demandez à l'Usine Catalogue 1930, rue de Condé, 888, BRUAY-sur-l'ESCAUT Nord).

JEU DE PAUME

PARIS-PELOTE-BALLE

La Société Paris-Pelote-Balle s'est réunie dimanche dernier en Assemblée générale extraordinaire. De nouvelles adhésions furent enregistrées. Le président donne lecture du compte rendu de l'exercice 1930, communique quelques lettres reçues et annonça le départ de plusieurs joueurs dont le sympathique chef est vice-président Robert De..., qui retourne à Sous-le-Bois pour raison de santé. Devos remercia ses camarades de l'accueil qu'il a reçu à P.B. Des offres intéressantes et demandes d'arbitrage furent refusées à l'avis de tous. On passa ensuite au vote pour le renouvellement de la commission. En voici les résultats :

MM. F. Cerlier (président) ; A. Delbemme (vice-président) ; Meyzié, trésorier ; Pradel, secrétaire; Chagard et Masure commissaires ; Cocher P. et Hérault, membres étrangers).

Après ce vote l'Assemblée s'occupe de la composition des équipes pour 1931 : 2 équipes joueront en première catégorie ; 1 équipe jouera en deuxième catégorie. La séance fut levée à 19 h. 30.

MARCHE

A LA LIGUE DU NORD (U.F.M.)

Demain dimanche, à 14 heures, à Aulnoye, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Ligue du Nord de marche de l'Union Française de marche sous la présidence de M. E. Antholne, président de la Ligue et de la Fédération. Les clubs suivants seront représentés : Maubeuge Cambrai, Lille, Marpent, Hautmont Donal, Le Quesnoy, Valenciennes, Landrecies, Fourmies Hirson, Avesnes, Aulnoye, Le Nouvion, Boussois Tourcoing, Hellemmes, Saint-Quentin, Origny, Vervins, Templeuve, Bavay, Le Cateau, Hénin-Liétard, Lens, Loval, Cousolre, Mazingarbe, etc...

A l'ordre du jour, rapports de l'année, les succès des marcheurs de la Ligue dans Paris-Strasbourg, renouvellement du bureau, calendrier, etc...

Un déjeuner réunira les délégués à midi au Nord-Hôtel, Maison Cauchy, place de la Gare, à Aulnoye.

Au cours de cette assemblée, M. E. Antholne transmettra ses pouvoirs à un nouveau président.

HIPPISME

COURSES A MAISON-LAFFITTE

PREMIERE COURSE. — **Prix de Montgeron** (25 partants). — 1. Ponce Pilate (L. Vaixelfisch g. 86.50, pl. 29.50 ; 2. Chicaneur II (M. Bonaventure) pl. 344 fr. ; 3. Prince Ygor (T. Turner), pl. 39.50.

DEUXIEME COURSE. — **Prix de Colombelles** (9 partants). — 1. Presse purée (A. Reinette), g. 25.50 ; pl. 10 ; 2. File Droit (R. Blaise), pl. 6.50 ; 3 Son Tay (C. Herbert), pl. 43.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix Melun** (19 partants) — 1. Xanbie (W. Anderson), g. 210 ; pl. 45 ; 2 Oui Madame (A. Rabel, pl. 14.50 ; 3. Sainte-Lydie (F. Hervé), pl 10.50.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Seifende** (5 partants). — 1. Town Talk (Ch. Semblat), g. 14.50 ; pl. 8.50 ; 2. Bergeronnette (R. Germond) pl. 10.

CINQUIEME COURSE. — **Prix des Sablonets** (12 partants). — 1. Menroc (M. Leroy), g. 39.50 ; pl. 14 ; 2. Deouan (J. Rosso), pl. 13 ; 3. Sans Peur VII (R. Leursou) pl. 4.50.

SIXIEME COURSE. — **Prix de Feugerette** (9 partants). — 1. La Voulzie (D. Torterolo), g. 12.50 ; pl. 8 ; 2. Manteline (R. Germond), pl. 10.50 ; 3. Roche Chevrière (G. Bertholomew) pl. 10.50.

SEPTIEME COURSE. — **Prix de La Arière** (10 partants) — 1. Sost (G. Cervo), g. 35 ; pl. 9 ; 2. Lampo (R. Duluc), pl. 7 ; 3. Le Grand Merais (H. Howes) pl. 11.

T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — **Samedi 1er novembre.** — 12 h. 30 : Sinal, ouverture; Menuet Pompadour ; Idyle au moulin ; Moment musical ; Danse japonaise ; La fête chez Thérèse; Fils de bravo. — 13 h. 35 : Cours ; Informations ; Produits agricoles. — 15 h. : Relais de l'Ecole pour la T.S.F. à l'Hôpital. — 19 h. — Musique reproduite. — 19 . 15 : Cours ; Communiqués ; Information s. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord avec le concours du triple quatuor vocal Sys. Vers 21 h., tirage des primes). — Programme : Les adieux ; Calme des nuits ; Nuit d'azur ; Novembre, par M. Sys, du triple quatuor ; Chanson bretonne, soliste : M. René Smal, ténor ; Invocation; Patrie, par M. Painta. — Gloire à la France immortelle.

LA PILE HYDRA
sécurité pureté économie

RADIO-PARIS (1.725 m. 1). — 8h. 30 : Culture physique. — 12 h. 30 : Disques : Musique légère. — 15 h. 45 : Les ondes enfantines. — 16 h. 30 : Musique de danse. — 19 h. 10 : Causerie. — 19 h. 30 : Lectures littéraires. — 20 h. 30 : La journée sportive et la chronique des sept. — 20 h. 45 : Poésie du XVIe siècle. — 21 h. 15 : Revue de presse. — 21 h. 30 : Inauguration des concerts d'orgue ; récital exécuté à la Salle de la Bibliothèque de l'ancien conservatoire.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 30 : œuvres de Shakespeare.

RADIO-TOULOUSE (381 m.). — 12 h. 30 : Musique religieuse. — 13 h. Concert. — 17 h. Soli divers. — 18 h. 30 : Danse et musique. — 21 h. : La Damnation de Faust ; Le Trouvère ; Samson et Dalila ; La Juive ; La Walkyrie ; Rigoletto ; Cavalleria rusticana ; Mignon.

LONDRES ET DAVENTRY NATIONAL (1.554 m. 4 et 261 m.3). — 13 h. : Le baron tzigane ; Valse ; cette suite de concert ; Pot-pourri d'opéras, sélection ; Sérénade napolitaine ; La jeune Brésilienne. — 15 h. 30 : Marche du couronnement ; La grande vie opérette espagnole ; Sérénade ; Il neige ; Alme-niol ; All Soul's Day ; Les patineurs valse ; Pot-pourri sur des mélodies populaires anciennes et nouvelles. — 16 h. 45 : Sigurd Jorsalfar, marche ; Chant bohémien ; Le siffleur et son chien ; Ballet de Coppélia. — 18 h. 45 : Toccata et fugue en ré mineur. — 19 h. 45 : Music-hall — 21 h. 45 : Ouverture ; Gopak ; Variations sur un air enfantin. — 20 h. 30 : Musique de danse.

LONDRES REGIONAL (356 m.). — 14 h. : Le Barbier de Séville. — 17 h. 15 : Musique de danse. — 15 h. 45 : Chant d'Espagne ; Valse et danses orientales ; Miette valse ; Humoresque ; Les trois ours. — 20 h. : Récital Chopin. — 2 1h. : Quatuor en sol ; Quatuor en si bémol. — 22 h. 30 : Musique de danse.

DAVENTRY (479 m.) Midland rég.). — 16 h. 45 : Orgue. — 18 h. : Danse. — 18 h. 45 : Musique légère. — 19 h. 15 : Concert. — 21 h. : Concert militaire.

RADIO-BRUXELLES (500 m.). — 17 h. : Séance Tri-Ergon. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Musique légère. — 20 h. 45 : Un quart d'heure de musique classique. — 21 h. : Music-hall.

STUTTGART (360 m.). — 11 h. 15 : Chorals de Bach et Haendel. — 14 h. 30 : Concert. — 18 h. 30 : Opérettes. — 21 h. 30 : Soprano et ténor.

LANGENBERG (279 m.). — 12 h. 5: Hamlet ; Largo ; Cario mio ben ; Symphonie inachevée ; Prélude, Loretey ; Brise de Roma, suite ; Feuille d'album ; Rêves ; Préludes, poésie symphonique. — 15 h. 30 : Chants funèbres enfantins ; Ville symphonie en mi majeur. — 19 h. : Concert.

HILVERSUM (1.071 m.). — 10 h. : Quintette. — 11 h. 41 : Orchestre. — 13 h. 40 : Orgue. — 17 h. : Concert. — 19 h. 25 : Cantate de Bach. — 19 h. 55 : Concertgebouw. — 21 h. 25, 21 h. 50 : Musique légère.

FEUILLETON DU 1er NOVEMBRE 1930 — N° 40

— Apprenez, mes amis, expliqua le roi de la mer, que Gaston a rendu, au début de la guerre, des services immenses à nos alliés ; il a délivré Robert de Pousauges lorsque ses frères l'avaient emprisonné au Druidiun, et, sachant dame Blanche menacée d'un grand danger, il l'en a avertie. Maître Pierre est du reste au courant de l'aventure.

— Oui, René, fit le vieux savant, et j'ai aussi de l'estime pour ce garçon. Mais quelle mouche le pique !

— Laissons cet incident et occupons-nous de choses plus sérieuses, dit René. Je reprends l'exposé de mon plan.

Et la séance du conseil de guerre continua comme si rien ne s'était passé.

XX

Lorsque son père François, son oncle Arthur et son cousin Roland rentrèrent de leurs reconnaissances, un peu avant la nuit, Gaston les prit à part et leur dit :

— Nous avons à trois mille d'ici, dans notre havre de Parnec, une flotille de cinq lougres, dont nos ennemis ignorent l'existence. Voulez-vous m'en confier le commandement ? Je pourrais m'en servir pour menacer les communications de René, attaquer les bâtiments isolés ; bref, gêner très sérieusement le maintien du blocus.

Arthur haussa les épaules.

— Autant harceler un éléphant à coups de badine ! exclama-t-il ironiquement. Qu'est-ce que cinq lougres contre une flotte comme celle de Tête-de-Fer ?

— N'oubliez pas, mon oncle, que ces petits bateaux, grâce à leur extrême rapidité, peuvent se dérober aisément à l'ennemi, porter leur coup et esquiver la riposte.

— Admettons... mais leurs équipages ne sont pas au complet, il faudrait embarquer encore une centaine d'hommes.

— Je les prélèverai sur la garnison du château, elle est beaucoup plus nombreuse qu'il n'est nécessaire. Je me charge de mener la troupe saine et sauve au havre de Parnec.

François et Arthur réfléchirent un moment à la proposition, puis Arthur, revenant sur sa première opinion, déclara :

— L'idée n'est pas mauvaise, après tout.

Mais François ne voyait pas avec plaisir son fils se lancer dans une expédition aussi risquée.

— Ton projet est extrêmement dangereux Gaston, dit-il. Tête-de-Fer ne plaisante pas, la mort de Charles et de Louis nous l'ont prouvé. Je ne tiens pas à ce que tu tombes à ton tour sous ses coups.

— Gaston n'a pas besoin de se mettre à la portée de son bras, observa Arthur. Sans livrer de véritables combats, il peut inquiéter nos ennemis et surtout nous fournir en temps opportun de précieuses indications sur leurs mouvements.

Roland, qui n'avait pas encore donné avis, proposa :

— J'accompagnerais volontiers Gaston. Cette petite croisière serait un amusement plutôt qu'une fatigue.

— On ne joue pas avec Tête-de-Fer, mon garçon, dit François, apprends-le. Si nous laissons Gaston exécuter son dessein, nous exigerons de lui une parfaite prudence. C'est à cette seule condition, ne nous le dissimulons pas, qu'il échappera au danger, et aussi que sa croisière pourra nous être utile.

Gaston, qui tenait beaucoup à voir son oncle et son père approuver son projet, affecta une sage modération, qui était loin de sa pensée, et fit si bien que l'on consentit à le laisser partir du château avec cent hommes armés.

— Je vous donnerai régulièrement de mes nouvelles, dit-il. Si je reconnais l'impossibilité de tenir la mer, je rentrerai... J'ai pourtant une prière à vous adresser, avant de vous quitter ; ne décidez pas du sort de Blanche en mon absence, attendez mon retour.

— Bien, bien, beau neveu, c'est promis, reprit Arthur en riant, nous t'attendrons, sois tranquille. Nous ne sommes pas aveugles et nous avons dès longtemps deviné que tu es amoureux de ta cousine... Par malheur, sa passion ne répond pas à la tienne... Enfin, c'est promis, n'est-ce pas, François ?

— Oui, sans doute.

A la nuit close, Gaston sortait du château à la tête de cent hommes d'armes et prenait au nord la direction de la petite crique où les cinq lougres étaient mouillés. Pour gagner ce point, il lui fallait traverser, à un demi-mille de la forteresse, les lignes de l'armée de Jean ; mais il parvint à tromper la vigilance des sentinelles en se glissant avec ses compagnons par un sentier escarpé qui longeait les rochers au bord de la mer.

Une heure et demie de marche le conduisit au havre de Parnec. Il fit réveiller les capitaines des lougres et embarqua vingt hommes sur chaque bateau, ce qui porta à trente-cinq combattants le chiffre moyen des équipages.

Gaston était décidé à agir le plus tôt possible ; profitant de la marée descendante, il ordonna à ses capitaines de mettre à la voile et cingla vers le Sud par une bonne brise d'Ouest.

La mer était houleuse, et, à certains signes, le vieux marin qui commandait le bateau à bord duquel Gaston était monté, croyait pouvoir prédire le mauvais temps pour le lendemain.

— Voyez, monseigneur, cette brume qui envahit peu à peu le ciel à l'Occident. Elle est encore très légère, mais elle s'épaissit, elle aura complètement caché les étoiles avant le lever du soleil.

— Veux-tu dire, Guérin, que la mer sera trop grosse et qu'il nous faudra rentrer à Parnec ?

— Pas nécessairement, monseigneur ; nos bateaux résistent bien à la houle, et c'est peut-être précisément par le mauvais temps que nous avons le plus de chance de surprendre l'ennemi.

— Tu as raison, Guérin ; mettons donc hardiment le cap sur la flotte de Tête-de-Fer. Tu sais ce que je vous ai promis, à toi et aux autres capitaines ; si nous nous emparons d'un bâtiment ennemi, la moitié de la cargaison vous appartient, l'autre moitié sera partagée entre les équipages.

Guérin, qui avait dans les veines le sang des anciens pirates normands, ne chercha pas à cacher la convoitise que cette offre éveillait en lui. Les officiers et les hommes que Gaston avait sous ses ordres croyaient avec raison que la prise d'un vaisseau des Cormorans leur rapporterait un gros butin, et cet appât leur faisait oublier les risques de leur expédition aventureuse.

Quoique la distance à vol d'oiseau entre Parnec et la flotte ennemie fût peu considérable, l'escadrille de Gaston n'était pas encore en vue des Cormorans quand le jour parut, car elle avait dû faire maints détours pour éviter des bancs et des écueils.

Le soleil monta au-dessus des falaises et les vigies des lougres distinguèrent les hunes des navires de René.

Gaston donna l'ordre de mettre le cap au large pour épier l'ennemi du côté de la mer.

— Lofez ! crièrent les capitaines pour amener leurs bateaux au plus près du vent.

Puis, comme la brise fraîchissait, ils firent carguer les huniers.

— Le ciel est pour nous, observa Guérin. Avec des lames aussi rudes et un vent pareil, les Cormorans seront forcés de quitter leur mouillage à la marée montante et de prendre le large, sous peine de se faire drosser à la côte. Ils ont beau être d'excellents marins, ils ne peuvent manœuvrer leurs gros navires aussi aisément que nos petits lougres. Je ne serais pas surpris que nous trouvions l'occasion souhaitée d'isoler un de leurs bâtiments et de le prendre à l'abordage. L'essentiel est que, de notre côté, nous ne nous laissions pas disperser par la tempête.

Les lougres cinglèrent au large en louvoyant face au vent.

Les vagues s'enflaient de plus en plus et se couronnaient d'écume. La brise soulevait les embruns qui opposaient au regard un obstacle impénétrable. Les bateaux dansaient à la crête des lames et disparaissaient parfois jusqu'aux vergues dans une vallée liquide.

(A suivre).